

Séance du 18 novembre 2011

DM/CM

Président : Monsieur Christian TEYSSÉDRE, Maire de Rodez.

Le Conseil municipal s'est réuni à 18 h 00 à l'Hôtel de ville sur convocation adressée le 10 novembre 2011 par Monsieur Christian TEYSSÉDRE, Maire de Rodez.

Présents : Mesdames Martine BEZOMBES, Claudine BONHOMME, Monique BULTEL-HERMENT, Marie-Claude CARLIN, Muriel COMBETTES, Marisol GARCIA VICENTE, Maïté LAUR, Sabrina MAUREL-ALAUX, Jacqueline SANTINI, Régine TAUSSAT, Sarah VIDAL, Messieurs Gilbert ANTOINE, Maurice BARTHÉLÉMY, Bruno BERARDI, Jean-Albert BESSIÈRE, Serge BORIES, Michel BOUCHET, Jean-Michel COSSON, Jean DELPUECH, Gilbert GLADIN, Ludovic MOULY, Pierre RAYNAL, Guy ROUQUAYROL, Daniel ROZOY, Bernard SAULES, Guilhem SERIEYS, Christian TEYSSÉDRE.

Excusés : Mesdames Habiba EL BAKOURI (procuration à Monsieur Michel BOUCHET), Anne-Christine HER (procuration à Madame Muriel COMBETTES), Nicole LAROMIGUIÈRE (procuration à Monsieur Daniel ROZOY), Messieurs Jean-Louis CHAUZY (procuration à Monsieur Serge BORIES), Stéphane MAZARS (procuration à Madame Monique BULTEL-HERMENT).

Absents : Madame Hélène BOULET, Messieurs Jean-Philippe MURAT et Frédéric SOULIÉ.

Mademoiselle Sarah VIDAL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 11-183 - DROITS DE PLACE, DE VOIRIE ET TERRASSES

Tarifs 2012

Le Conseil municipal est amené à voter, en fin d'année, les tarifs à appliquer pour les autorisations d'occupation du domaine public et pour les droits de place afférents aux commerces non sédentaires (marchés).

Conformément aux dispositions issues de l'arrêté municipal du 15 juillet 2010, portant règlement municipal des foires et marchés (article 11), il est proposé de réévaluer les montants des droits de place de 2 %.

Dans la même proportion de 2%, il est proposé d'augmenter les montants applicables aux redevances dues pour occupation du domaine public communal.

En outre, s'agissant des occupations du domaine public autres que les terrasses, une distinction tarifaire est faite entre l'implantation de dispositifs en centre-ville ou hors centre-ville.

Il est proposé, comme les années précédentes, de définir ces zones comme suit :

- *Centre ville* : boulevards du tour de ville côté pair et impair et toute la zone comprise dans le tour de ville,
- *Hors centre ville* : toute la zone en dehors du tour de ville.

Les droits et redevances proposés à compter du 1^{er} janvier 2011 sont annexés à la présente note.

□

Vu l'avis favorable à l'unanimité des Commissions organiques, siégeant en séance plénière, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la fixation des tarifs applicables aux droits de place et redevances pour occupation du domaine public communal pour l'année 2012.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé les membres présents.

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
Transmise en Préfecture le 29 novembre 2011
Publiée le 29 novembre 2011
Le Maire,
Pour le Maire et par délégation :
Le Directeur Général des Services,

Jean-Paul CHINCHOLLE

Le Maire,
Signé : Christian TEYSSÉDRE
Acte dématérialisé

DROITS DE PLACE, DE VOIRIE ET TERRASSES - TARIFS 2012

Primeurs - Maraîchers - Producteurs	2011	Proposition 2012
par ml (ou moins) et par ticket jaune	0,56 €	0,57 €
abonnement par marché par ml (44 marchés environ)	22,70 €	23,16 €
Déballeurs et Marchands Forains	2011	Proposition 2012
<i>Marchands forains avec étalage de marchandises</i>		
jour ordinaires par ml (ou moins) et par ticket jaune	0,56 €	0,57 €
jour de foire par ml (ou mois) et par jour (ticket blanc)	1,51 €	1,54 €
<i>Abonnements revendeurs et marchands forains</i>		
présents aux marchés - par an et ml	22,99 €	23,45 €
présents aux marchés - pour 6 mois et par ml	11,51 €	11,74 €
présents aux foires - par foire, par an et par ml	5,96 €	6,08 €
<i>Marchands ambulants</i>		
par véhicule et par jour	5,96 €	6,08 €
par véhicule, abonnement annuel (44 demi-journées)	129,54 €	132,13 €
Marchés spécifiques	2011	Proposition 2012
Marché chrysanthèmes (3 jours environ)	76,23 €	77,75 €
caution	82,51 €	84,16 €
Marché aux sapins (10 jours environ)	81,66 €	83,29 €
caution	82,51 €	84,16 €
Matériel agricole, par m ²	0,48 €	0,49 €
Marché aux puces, par ml et par jour (ticket vert)	1,83 €	1,87 €
<i>Marchés de Noël</i>		
plein air par ml pour la durée du marché	21,02 €	21,44 €
caution	82,51 €	84,16 €
en chalet pour la durée du marché	151,90 €	154,94 €
caution	82,51 €	84,16 €
Marché de l'Estivada par jour	11,37 €	11,60 €
Marché de l'Estivada pour la durée du festival	157,87 €	161,03 €
Tarifs installation électrique	2011	Proposition 2012
par marché (ticket bleu)	1,88 €	1,92 €
abonnement annuel	45,66 €	46,58 €
abonnement semestriel	23,38 €	23,85 €
Attractions foraines	2011	Proposition 2012
<i>Confiserie, manèges enfants, grosses attractions par m² et par jour</i>		
baraque	0,33 €	0,34 €
manège de moins de 200 m ²	0,22 €	0,22 €
manège de 201 à 300 m ²	0,20 €	0,20 €
manège de plus de 300 m ²	0,16 €	0,16 €
Attraction en "zone bleue"	gratuité	gratuité
Appareils et distributeurs automatiques pour la durée de la fête	58,46 €	59,63 €
Forfait caravane d'habitation principale pour la durée de la fête	58,46 €	59,63 €
Forfait caravane d'habitation secondaire pour la durée de la fête	30,34 €	30,94 €
Participation financière au branchement électrique	38,21 €	38,98 €

Cirques	2011	Proposition 2012
Grands cirques (plus de 700 places)		
1er jour sans mise à disposition de benne à ordures	369,31 €	376,70 €
1er jour avec mise à disposition de bennes à ordures	431,43 €	440,06 €
2ème jour	222,49 €	226,94 €
Petits cirques (moins de 700 places)		
1er jour sans mise à disposition de benne à ordures	184,09 €	187,77 €
1er jour avec mise à disposition de bennes à ordures	268,79 €	274,16 €
2ème jour	74,76 €	76,26 €
Animation et spectacles divers	2011	Proposition 2012
par m ² et par jour		
1er et 2ème jours	0,35 €	0,36 €
3ème jour	0,54 €	0,55 €
arrhes correspondant à la moitié du droit de place		
Kiosque / Extension commerciale	2011	Proposition 2012
Kiosque à journaux	185,22 €	188,93 €
Extension commerciale permanente par m ² et par an	64,15 €	65,43 €
Etalage - stand de vente	2011	Proposition 2012
Etalage, stand de vente, tout dispositif augmentant la surface de vente		
zone centre ville - par m ² et par an	35,00 €	35,70 €
zones hors centre ville - par m ² et par an	17,51 €	17,86 €
Sas d'entrée - par m ² et par an	14,01 €	14,29 €
Passerelle en surplomb du domaine public - par m ² et par an	13,58 €	13,85 €
Bacs à fleurs par m ² et par an	12,82 €	13,07 €
Cabines photographiques - par m ² et par an	35,00 €	35,70 €
Tout dispositif de réfrigération / congélation (machine à glaces...)	52,02 €	53,06 €
Tout dispositif de cuisson (rotissoires, crêpière, friteuse...)	52,02 €	53,06 €
Tout dispositif type distributeur (confiserie, boisson...)	52,02 €	53,06 €
Chevalets - portes menus	2011	Proposition 2012
Chevalets, porte-menus, tout dispositif informatif n'augmentant pas la surface de vente	gratuité	gratuité
Véhicule automobile affecté à la destination commerciale	2011	Proposition 2012
par véhicule ou matériel et par jour	11,69 €	11,93 €
par véhicule ou matériel et par an	134,27 €	136,96 €
Taxis par an	140,05 €	142,85 €
Réseau informatique indépendant	2011	Proposition 2012
par ml et par an	0,16 €	0,16 €

Permission de voirie

Permission de voirie	2011	Proposition 2012
Forfait pour toute permission	11,99 €	12,23 €
Redevance par jour et par m ² de chaussée ou de trottoir occupé	0,15 €	0,15 €
Redevance par jour et par place de stationnement payant neutralisé		
zones hypercentre et centre	5,61 €	5,72 €
zones boulevards et périphériques	2,66 €	2,72 €

Travaux pour le compte d'un tiers	2011	Proposition 2012
Réfection d'un m ² de chaussée empierrée	11,99 €	12,23 €
Réfection d'un m ² de chaussée revêtue d'un enduit hydrocarboné	28,53 €	29,10 €
Réfection d'un m ² de chaussée d'enrobé	41,80 €	42,64 €
Réfection d'un m ² de trottoir d'enrobé	28,53 €	29,10 €
Réfection d'un m ² de tranchée sous accotement stabilisé	5,34 €	5,44 €
Réfection d'un m ² de pavés	164,95 €	168,24 €

TERRASSES DE CAFES ET RESTAURANTS

Terrasses fermées (type véranda)	2011	Proposition 2012
Terrasses fermées et permanentes - par m ² et par an	64,15 €	

Terrasses ouvertes (y compris type barnum)	2011	Proposition 2012
Terrasses annuelles par m ² et par an		
* sans dispositif chauffant	30,01 €	30,61 €
* avec dispositif chauffant	36,01 €	36,73 €
Terrasses saisonnières semestrielles - par m ²		
* sans dispositif chauffant	15,00 €	15,30 €
* avec dispositif chauffant	18,00 €	18,36 €
Terrasses saisonnières Trimestrielles - par m ²		
* sans dispositif chauffant	7,50 €	7,65 €
* avec dispositif chauffant	9,00 €	9,18 €

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Droits de place, de voirie et terrasses Tarifs 2012

Date de décision: 18/11/2011

Date de réception de l'accusé 29/11/2011

de réception :

Numéro de l'acte : DEL2011183

Identifiant unique de l'acte : 012-211202023-20111118-DEL2011183-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 6 .1 .2

Libertés publiques et pouvoirs de police

Police municipale

foires et marchés

Date de la version de la 09/10/2006

classification :

Nom du fichier : DEL2011183 Tarifs 2012 Droits de place, de voiries et terrasses.d
(012-211202023-20111118-DEL2011183-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 11-c ANNEXE Tarifs 2012 - droits de place voirie terrasses.pdf (0
211202023-20111118-DEL2011183-DE-1-1_2.pdf)

Annexe